

**Arrêté du 12 octobre 2012 portant désignation de commissaires du gouvernement auprès
de la caisse de garantie des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires
NOR : JUSC1236206A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le titre premier du livre VIII du code de commerce, notamment ses articles L. 814-3 et R. 814-19 ;
Vu l'arrêté du 9 septembre 2008 portant nomination de commissaires du gouvernement auprès de la caisse de
garantie des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires,*

ARRÊTE

Article 1

Sont désignés en qualité de commissaires du gouvernement auprès de la caisse de garantie des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires :

M. Jean-Louis PÉROL, avocat général près la cour d'appel de Paris, titulaire, en remplacement de M. Claude PERNOLLET.

M. Dominique GAILLARDOT, avocat général près la cour d'appel de Paris, suppléant, en remplacement de M. Jean-Pierre ZANOTO.

Article 2

Le directeur des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 12 octobre 2012.

La garde des sceaux, ministre de la justice
et par délégation,
Le directeur des affaires civiles et du sceau,

Laurent VALLÉE